



2D-DOC

La notice de cet avis est disponible en [cliquant ici](#) ou sur impots.gouv.fr

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES
SIP LANGON
SAID LANGON
70 CRS DU GENERAL LECLERC
33213 LANGON CEDEX

Vos références

Numéro fiscal :
Déclarant 1 (C) : 02 08 380 600 421
Déclarant 2 (C) : 16 28 004 246 148
Référence de l'avis : 24 33 A324029 92
Adresse d'imposition au 01/01/2024 :

25 RUE DE LA LIBERTE

33640 PORTETS

Numéro FIP : 330 17 92 7530279789 3 A
Numéro de rôle : 011
Date d'établissement : 08/07/2024
Date de mise en recouvrement : 31/07/2024

Identifiant service : 33079

BERNARD GILLES
OU FERNANDES LUCIANA
25 RUE DE LA LIBERTE
33640 PORTETS

Somme qui vous est remboursée

3 508,00 €

Vous n'avez plus rien à payer au titre des revenus de 2023.

Vos contacts



Par messagerie sécurisée

dans votre espace particulier sur impots.gouv.fr



Par téléphone

au 0 809 401 401 *
du lundi au vendredi, de 8h30 à 19h



Sur place

auprès de votre centre des finances publiques
horaires sur impots.gouv.fr, rubrique Contact et RDV

SIP LANGON
SAID LANGON
70 CRS DU GENERAL LECLERC

33213 LANGON CEDEX

Vous serez remboursé par virement le 24/07/2024

sur le compte bancaire suivant :

FR76 3000 4007 140X XXXX XXX9 080

Identifiant de la banque : BNPAFRPPXXX

Émetteur du virement :

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

Revenu fiscal de référence : 36 779

Nombre de parts : 2,50

Plus de détails dans la (les) page (s) suivante (s).

Cet avis fait suite à la déclaration, en 2024, de vos revenus 2023. Le montant porté sur cet avis prend en compte les prélèvements et retenues à la source qui ont pu être réalisés en 2023.

Pour retrouver toutes les informations relatives à votre prélèvement à la source (taux, options ...), rendez-vous sur le service « Gérer mon prélèvement à la source » accessible dans votre espace particulier sur impots.gouv.fr.

* (service gratuit + coût de l'appel)

Avis d'impôt établi en 2024

Impôt sur les revenus de 2023

N°fiscal : 02 08 380 600 421

Feuillet n° : 1 / 3

Déclarant 1 - Nom de naissance : BERNARD
Déclarant 2 - Nom de naissance : FERNANDES

situation du foyer	cas particulier	enfants majeurs célibataires	enfants mariés	personnes recueillies handicapées
M		1		
RÉSIDENCE EXCLUSIVE		RÉSIDENCE ALTERNÉE		NOMBRE DE PARTS
enfants mineurs ou handicapés	dont enfants handicapés	enfants mineurs ou handicapés	dont enfants handicapés	
				2,50

	Déclar. 1	Déclar. 2		Total
Détail des revenus				
Salaires.....		1957		
Heures supplémentaires et jours RTT non exonérés.....		0		
Total des salaires et assimilés ²		1957		
Déduction minimale.....		- 495		
Pensions, retraites, rentes.....	39484			
Abattement spécial de 10%.....	- 3948			
Salaires, pensions, rentes nets.....	35536	1462		36998
Revenu brut global.....				36998
CSG déductible.....				- 819
Revenu imposable.....				36179
Revenus au taux forfaitaire.....	Taux	12,8%	Montant	170
Impôt sur les revenus soumis au barème ¹⁴				874
Décote.....				- 874
REDUCTIONS D'IMPOT ¹⁵	Montant déclaré	Montant retenu	Montant réduction	
Forfait scolarité : Nombre d'enfants.....	1	1		
Montant de la réduction d'impôt.....			0	
Total des réductions d'impôt ²⁰				- 0
Impôt proportionnel.....				+ 22
Impôt total avant crédits d'impôt.....			22	
CREDITS D'IMPOT, IMPUTATIONS	Montant déclaré		Montant retenu	
Prélèvement forfaitaire déjà versé sur revenus de capitaux mobiliers.....	22		22	- 22
Emploi salarié à domicile.....	1800		1800	
Montant du crédit d'impôt calculé.....				- 900
IMPOT NET				
Total de l'impôt sur le revenu net.....				- 900
CALCUL DU SOLDE DE VOTRE IMPOT POUR 2023 :				
IMPOT SUR LE REVENU				

LA SUITE DE CET AVIS EST CI-JOINTE

Si vous souhaitez contester le montant de votre impôt, vous pouvez effectuer une réclamation sur votre messagerie sécurisée sur impots.gouv.fr ou par courrier adressé à votre centre des finances publiques jusqu'au 31 décembre 2026 (dans les conditions prévues aux articles R* 190-1 et R* 196-1 du livre des procédures fiscales).
Retrouvez dans la notice des précisions sur le traitement algorithmique ayant permis la détermination du montant de votre imposition, ainsi que son détail.

>>> Suite de votre avis			
Impôt sur le revenu 2023 dû ⁵³ :			- 900
Retenue à la source prélevée en 2023 par vos verseurs de revenus :			- 244
Solde d'impôt sur les revenus 2023 :.....			- 1144
PRELEVEMENTS SOCIAUX			
Acomptes prélevés en 2023 sur votre compte bancaire :		CSG-CRDS	PSOL
Prélèvements sociaux à 17,2% nets :.....		- 1333	- 1031
		- 1333	- 1031
Solde des prélèvements sociaux 2023 ⁵³ :			- 2364
COMPTE TENU DES ELEMENTS QUE VOUS AVEZ DECLARES, LE MONTANT QUI VOUS SERA REMBOURSE (voir notice) EST DE			
			3508
CE REMBOURSEMENT EST AUTOMATIQUE, VOUS N'AVEZ AUCUNE DEMARCHE A FAIRE.			
INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES			
Revenu fiscal de référence ²⁵			36779
Informations indiquées pour mémoire			
RCM déjà soumis aux prélèvements sociaux avec CSG déductible ¹⁹			170
Revenus exonérés			
Heures supplémentaires et jours RTT.....	Déclarés	Déclar. 2	
Heures supplémentaires et jours RTT.....	Nets	536	
		430	
PLAFOND EPARGNE RETRAITE			
Le plafond disponible pour la déduction des cotisations versées en 2024, pour la déclaration des revenus à souscrire en 2025 est de :			
Plafond total de 2022.....		Déclar. 2	Enfant(1)
		12342	8228
Plafond non utilisé pour les revenus de 2021.....		4114	0
Plafond non utilisé pour les revenus de 2022.....		+ 4114	+ 4114
Plafond non utilisé pour les revenus de 2023.....		+ 4114	+ 4114
Plafond calculé sur les revenus de 2023.....		+ 4399	+ 4399
Plafond pour les cotisations versées en 2024.....		= 16741	= 12627
PRELEVEMENT A LA SOURCE 2024			
Pour consulter ou moduler votre taux de PAS et retrouver l'ensemble de vos informations rendez-vous sur impots.gouv.fr/votre espace particulier/gérer mon prélèvement à la source ou appelez le 0809 401 401			
AUTRES INFORMATIONS			
Taux marginal d'imposition	11,00%		
Le taux marginal correspond au taux de la tranche la plus élevée			

>>> Suite de votre avis

du barème de l'impôt sur le revenu auquel sont taxés pour l'année 2023
les revenus déclarés de votre foyer fiscal.